

Image not found or type unknown



## Obtenir la garde de mon enfant

Par **zozopette**, le **26/07/2010 à 16:45**

Bonjour, rnje m'occuper de mon fils depuis 4 ans sans qu'il soit déclaré à ma charge, c'est la mère qui a le droit de garde et je désire en avoir le droit de garde mais la mère ne veut pas alors que c'est moi qui le scolarise, je m'en occupe comme si c'était moi qui en avais la garde. rndoit-je prendre un avocat et aller au tribunal

Par **chris\_idv**, le **26/07/2010 à 16:49**

Bonjour, rnrnSi vous voulez officiellement la garde de votre enfant il vous faut vous adresser aux juges aux affaires familiales: un avocat vous sera utile. rnrnCordialement,

Par **zozopette**, le **26/07/2010 à 17:10**

merci de votre réponse